



Le Saint-Vincent



n°1 — Novembre 2012



EDITORIAL

Enfin... ! Après 6 ans d'absence, le bulletin de la chapelle de Versailles reparait. Un nouveau nom, eu égard aux changements importants survenus depuis février 2006, date du dernier bulletin régulier (il y a eu un essai de reprise en décembre de la même année mais qui n'a pas perduré).

Un nouveau bulletin et un nouveau nom, le Saint-Vincent, qui se réfère bien sûr au nom de notre Prieuré placé sous la protection de Saint Vincent de Paul.

Octobre 2012, c'est aussi le 20^e anniversaire de la bénédiction de notre chapelle Notre-Dame de l'Espérance : il est bienvenu de marquer cet anniversaire par la parution de ce bulletin. Une façon de rendre grâce à Dieu et de remercier Notre-Dame de l'Espérance pour toutes les grâces reçues avec profusion pendant ces vingt années de vie de la Tradition dans notre petite mais si belle chapelle de Notre-Dame de l'Espérance.

Quelques rappels de dates depuis le dernier bulletin, février 2006 :

- **septembre 2006**, création de l'école de l'Enfant-Jésus attachée à la chapelle Notre-Dame de l'Espérance ;

- **15 août 2009**, création du Prieuré Saint-Vincent-de-Paul avec l'arrivée de M. l'Abbé Xavier Lefebvre comme collaborateur, en charge spécialement de la direction de l'école ;

- **15 février 2010** : emménagement des deux prêtres dans une maison à Fontenay-le-Fleury qui devient le prieuré Saint-Vincent-de-Paul ;

- **20 novembre 2011**, bénédiction et ouverture de la chapelle Saint-Hubert près de Rambouillet, dépendante du prieuré mais desservie par M. l'Abbé Jean-Baptiste Quilliard depuis Suresnes ;

- **10 août 2012**, signature de l'achat d'un terrain de 7.500 m² avec un bâtiment (surface habitable de 1.650 m² en 3 étages) qui abrite depuis la rentrée 2012 l'école de l'Enfant-Jésus (78 élèves) et qui abritera le prieuré Saint-Vincent-de-Paul vers mars 2013 (surface habitable de 230 m²), et l'école secondaire de Courbevoie à la rentrée 2013 ;

- **15 août 2012**, arrivée d'un 3^e prêtre au prieuré en la personne de M. l'Abbé Denys de Crécy, responsable plus spécifiquement de l'apostolat sur la Chapelle Saint-Hubert près de Rambouillet (desservie le plus souvent le dimanche par M. l'Abbé Quilliard).

La chronique et le carnet paroissial vous raconteront avec plus de détails les événements qui ont touché notre vie « paroissiale » depuis août 2012.

Nous espérons que ce bulletin vous aidera à continuer sur le bon chemin, celui vers le Ciel, parsemé certes de pièges et de dangers ; mais nous sommes

armés pour ce combat par la grâce de Dieu, et les secours que vous prodiguez, que nous prodiguez à tous, la Fraternalité Saint-Pie X qui ne fait que continuer, modestement mais avec persévérance, l'œuvre que lui a assigné son vénéré fondateur, Mgr Lefebvre.

Continuons sans nous lasser à « combattre le bon combat de la Foi. » (1Tim. 6, 12) ; et « ne nous lassons pas non plus de faire le bien » (Gal. 6, 9).

Votre dévoué,

Abbé Thierry Legrand

• Editorial	p 1
• Actualité de l'Eglise	p 2
• Chronique du Prieuré	p 5
• Carnet paroissial	p 6
• Pèlerinages à Rome	p 6
• Horaires des messes et permanences	p 7
• Annonces et activités	p 8



Interpréter la Tradition à la lumière du concile Vatican II ?

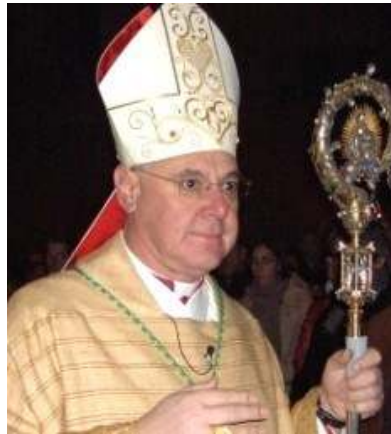
Dans un entretien récent accordé à une radio allemande, abordant la questions des relations avec la Fraternité Saint-Pie X, Mgr Müller, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a rappelé l'importance à ses yeux du concile Vatican II : « Il n'y a pas de compromis possible sur le plan de la foi catholique, en particulier comme elle a été formulée régulièrement par le concile Vatican II » ; « Vatican II n'est pas en contradiction avec l'ensemble de la Tradition de l'Eglise » ; « nous ne pouvons pas négocier la foi catholique, il n'y a pas de compromis possible ».

L'herméneutique de la continuité chère au pape Benoît XVI impose de voir le concile Vatican II en harmonie ou continuité avec la Tradition et les enseignements pontificaux antérieurs au concile. Dans son discours de 2005, le pape déclarait en effet que les enseignements de Vatican II étaient ceux d'un véritable magistère, et que si des effets mauvais ont été observés après le concile, ils ne sont pas imputables au concile mais sont accidentels et proviennent d'une « herméneutique de rupture ». Le 29 juin 2007, la congrégation pour la doctrine de la Foi déclarait elle aussi que la constitution *Lumen Gentium* sur l'Eglise, comme tout le reste des enseignements du concile Vatican II, « ne changeait en rien la doctrine traditionnelle ». Il fallait donc lire et interpréter les textes du concile qui pouvaient être mal compris (et qui, soit dit en passant, nécessitent d'être interprétés tellement ils manquent de clarté !) à la lumière de la Tradition. C'est ce qu'on avait demandé à Mgr Lefebvre déjà en 1988.

Dans les discussions théologiques entre les experts mandatés par la Fraternité Saint-Pie X et ceux des milieux romains, les experts de la Fraternité ont réitéré les doutes légitimes portés à l'encontre de certains enseignements du concile Vatican II.

Ces discussions ont permis à la Fraternité de montrer avec encore plus d'acuité et de précision

1 - à la fois que ce que l'on observe dans l'Eglise, à savoir une protestantisation quasi généralisée, une



Mgr Gerhard Ludwig Müller

« apostasie silencieuse » d'une majorité de fidèles catholiques, n'est pas le fruit du hasard, ni un fruit accidentel du concile issu d'une mauvaise interprétation des textes ;

2 - et que l'origine de ces faits vient bien de textes du concile, « textes ambigus et équivoques et même franchement erronés, inspirés par l'esprit du monde moderne, esprit libéral, teilhardien, moderniste, opposé au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ (Mgr Lefebvre, conférences des 18 et 27 août 1976).

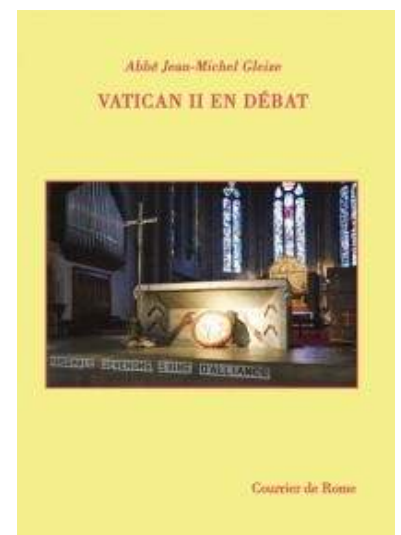
Comme par le passé, les autorités romaines ont refusé de reconnaître la légitimité de ces doutes, faisant porter les faits incriminés (protestantisation, etc.) sur une mauvaise interprétation du concile, cette prétendue « herméneutique de la rupture ». Les abus perçus ça et là ne sont pas niés par les tenants de cette théorie – ils sont trop visibles et scandaleux – mais, pour eux, ils découlent d'une mauvaise interprétation du concile et non du concile lui-même : ce sont des accidents certes fort regrettables mais de simples accidents.

Notons tout de suite que ce qui est accidentel doit rester exceptionnel. Si les « accidents » sont trop fréquents, ce n'est plus accidentel mais cela découle du défaut de la chose elle-même. Or les conséquences du concile Vatican II n'ont cessé de se faire sentir à grande échelle, depuis maintenant cinquante ans. Si le concile engendre partout et toujours des abus, ce ne sont plus des abus mais des effets nécessaires du concile, découlant du concile lui-même.

Comme le note M. l'abbé Gleize, l'un des experts de la Fraternité ayant participé à ces discussions, « la solution qu'on nous indique, pour mettre un terme à nos doutes, serait d'envisager ces faits (perte de la Foi chez beaucoup, etc.) sous un regard nouveau, autrement dit d'en nier la vraie signification, et de chasser pour cela les lunettes volontaristes de l'herméneutique de la réforme dans la continuité ».

On pourrait même dire que pour le préfet de la congrégation pour la doctrine de la Foi, il ne suffit plus « d'interpréter le concile Vatican II à la lumière de la Tradition », de faire une gymnastique de l'esprit des plus périlleuses pour soutenir que le concile Vatican II est en continuité avec l'enseignement antérieur du Magistère de l'Eglise. Il s'agirait bien plutôt maintenant d'exiger d'interpréter la Tradition et les textes du magistère antérieur au concile, à la lumière du concile Vatican II. Et d'ailleurs pourquoi s'arrêter à la norme interprétative du concile Vatican II ? Il s'agit finalement d'interpréter tout ce que les papes et conciles ont pu dire par le passé, à la lumière du magistère suprême présent, actuel c'est-à-dire du pape actuel Benoît XVI.

Pour les experts romains, pour Mgr Müller et pour Benoît XVI aussi semble-t-il, il n'existe qu'un magistère, le magistère d'aujourd'hui, auquel il revient d'interpréter, de clarifier non seulement le sens de la Sainte Ecriture, des Pères de l'Eglise, de la liturgie, mais aussi le magistère passé, qui, comme on l'a dit, semble devoir être, selon eux,



interprété à la lumière du magistère actuel. Mais cette vision vient d'une grave confusion sur le mot « magistère », en particulier sur la notion de magistère vivant (voir l'encadré). Sans vouloir entrer dans les détails (on peut d'ailleurs se reporter pour cela à l'excellent livre de M. l'Abbé Gleize, *Vatican II en débat*), voila ce que Mgr Lefebvre notait déjà en 1981 dans une conférence : « Ils disent [les ecclésiastiques romains que Mgr Lefebvre allait voir] : "Mais il n'y a pas deux magistères, il n'y a qu'un magistère, c'est celui d'aujourd'hui. Il ne faut pas vous référer au passé. " C'est absolument contraire à la définition même du magistère de l'Eglise. Le magistère de l'Eglise est essentiellement un magistère traditionnel, qui porte une tradition, qui transmet une Tradition. C'est le rôle propre de l'Eglise de transmettre le dépôt de la Foi. [...] Nous sommes fidèles à ce magistère et si un magistère nouveau vient dire quelque chose qui est contraire à ce qui a été enseigné primitivement, il est anathème. C'est saint Paul qui le dit, il ne faut pas l'accepter. »

Il ne devrait pas y avoir d'opposition entre le magistère passé et le magistère présent. Nous rejoignons les experts de Rome sur ce point. Eux résolvent le dilemme en disant qu'il n'y a pas opposition et que le magistère passé doit être relu avec un code de lecture donné par le magistère présent. Nous, nous disons à la suite de Mgr Lefebvre qu'il n'y a pas à proprement parler de magistère présent ou de magistère passé

mais il y a « un magistère de toujours », expression qu'utilisait Mgr Lefebvre, qui n'a jamais parlé de « magistère passé ». Nous ne sommes pas des nostalgiques du passé à tout prix, mais nous sommes attachés au magistère de toujours. Et force est de constater que sur plusieurs points le magistère actuel contredit ce que les papes précédents ont toujours enseigné. Notre critère de jugement ne réside pas dans un raisonnement personnel, nous ne sommes pas des protestants. Notre critère de jugement, c'est la Tradition de l'Eglise, c'est l'enseignement inchangé des papes pendant vingt siècles.

A la lumière de ce critère, plusieurs textes du concile Vatican II sont incompatibles avec le magistère de toujours, ne peuvent absolument pas être interprétés à la lumière de la Tradition, et encore moins être la clé d'interprétation des textes antérieurs. Le concile Vatican II n'est pas une boussole fiable pour nous conduire à Notre-Seigneur, à son règne sur nos âmes et les sociétés : « Nous sommes fondés à affirmer, par des arguments tant de critique interne que de critique externe, que l'esprit qui a dominé au concile et en a inspiré tant de textes ambigus et équivoques et même franchement erronés, n'est pas l'Esprit-Saint, mais l'esprit du monde moderne, esprit libéral, teilhardien, moderniste, opposé au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. » (Mgr Lefebvre, conférences des 18 et 27 août 1976).

Abbé Thierry LEGRAND

Sens qu'on a toujours donné aux mots de « magistère » dans l'Eglise :

Magistère : c'est l'institution destinée à enseigner les vérités de Foi, ayant reçu cette charge et le pouvoir correspondant de Dieu. Il est infallible quand il enseigne ces vérités de Foi. Le sujet de ce magistère, c'est l'Eglise enseignante (pape et évêques). L'objet, ce sont les vérités révélées par Dieu et les vérités nécessairement connexes à ces vérités révélées (exemple : le mot transsubstantiation et son explication).

Le magistère vivant dans le sens traditionnel est celui qui est exercé par des actes (paroles et écrits). Il est dit vivant parce que le sujet de ce magistère est vivant actuellement. Mais il doit transmettre et expliciter le dépôt des vérités révélées sans y ajouter de nouveautés (cf. Gal. 1, 8 : « Mais si quelqu'un, fût-ce nous-même ou un Ange du Ciel, vous annonçait un autre évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! »).

Pour les novateurs et modernistes, si le magistère est vivant, c'est parce que son objet vit lui aussi, c'est-à-dire qu'il évolue. Un des principes philosophiques du modernisme, c'est que tout, même la vérité, est en mouvement, et donc sujet à se modifier sans cesse.

Mgr Gerhard Ludwig Müller, un gardien de la Foi approprié ?

Une polémique s'est développée au sujet de la doctrine exprimée par le nouveau préfet de la congrégation pour la doctrine de la Foi : au sujet de la Transsubstantiation, de la Virginité perpétuelle de la Très Sainte Vierge et de l'appartenance à l'Eglise.

Sur les deux premiers textes du préfet (voir l'encadré), que l'on peut qualifier avec la meilleure intention possible au minimum d'ambigus, celui-ci a répondu dans un entretien à *New Catholic Register* (septembre 2012), par une fin de non recevoir (c'est décidément une habitude romaine que de nier purement et simplement qu'il y ait un

1^{ère} proposition de Mgr Müller, sur la transsubstantiation : « *En réalité, corps et sang du Christ ne signifient pas les parties physiques de l'homme Jésus pendant sa vie terrestre ou dans son corps glorieux, corps et sang signifient plutôt une présence du Christ à travers le signe médiateur du pain et du vin [ou : à travers le signe du pain et du vin comme médium]. En mangeant le pain et en buvant le vin, nous entrons dès à présent en communion avec Jésus-Christ. Déjà au simple plan des rapports entre êtres humains, une lettre a le pouvoir d'exprimer l'amitié entre deux personnes et d'illustrer et concrétiser aux yeux du destinataire l'affection de l'expéditeur* ». (*Die Messe – Quelle christlichen Lebens*, Augsburg St. Ulrich Verlag, 2002, p. 139)

2^e proposition de Mgr Müller, sur la virginité de Marie : « *Il ne s'agit pas de phénomènes qui s'écarteraient des caractéristiques physiologiques naturelles dans le processus de mise au monde (comme la non-ouverture des voies d'accouchement, la non-violation de l'hymen et l'absence des douleurs de l'enfantement); il s'agit de l'influence salvifique de la grâce rédemptrice du Sauveur sur la nature humaine, qui avait été 'blessée' par le péché originel. La profession de foi ne porte donc pas sur des détails somatiques qui seraient physiologiquement et empiriquement vérifiables.* » (*Katholische Dogmatik für Studium und Praxis*, Freiburg, 2003, p. 498)

problème au moins dans les expressions qu'ils utilisent pour exprimer ce qu'ils croient) : « il ne s'agissait pas tant de critiques que de provocations infondées visant à me discréditer, mais tout le monde peut lire ce que j'ai écrit dans son contexte et de manière systématique. Pourquoi aurais-je nié la doctrine de la transsubstantiation ou la virginité perpétuelle de Marie ? J'ai écrit des livres entiers en défense de ces doctrines. »

Je dois avouer ne pas avoir grande envie de lire les livres entiers de Mgr Müller. Je voudrais plutôt revenir sur ses propos d'octobre 2011 qui rejoignent ce que beaucoup croient maintenant dans l'Eglise officielle sur l'appartenance à l'Eglise depuis le concile Vatican II, et même avant lui, à la suite d'un Père Congar.

Dans la constitution *Lumen Gentium* de Vatican II, il est écrit que « c'est là l'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, cette Église que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (Jn 21, 17), qu'il lui confia, à lui et aux autres Apôtres, pour la répandre et la diriger (cf. Mt. 28, 18, etc.) et dont il a fait pour toujours la « colonne et le fondement de la vérité » (1Tim. 3, 15). Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle subsiste (*subsistit in*), gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique. »

Après 40 ans, ayant admis qu'il fallait au moins préciser l'expression « *subsistit in* » de ce texte conciliaire, en raison de son ambiguïté, la congrégation pour la doctrine de la Foi a donné le 29 juin 2007 des « réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine sur l'Église ». Ces réponses n'ont en rien éclairci le sujet comme le rappelait Mgr Fellay le 10 juillet de la même année : « la question est : Pourquoi utiliser l'expression "subsistit in" et non pas "est" ? Vous lisez la réponse et vous ne

pouvez rien conclure. Ils disent que c'est "est" et qu'il y a identité entre l'Église du Christ et l'Église catholique et qu'il n'y a pas de changement de doctrine. Mais la phrase suivante est précisément un changement de doctrine. Alors ... C'est une contradiction. Dans son sermon à Écône (de 2007), Mgr Williamson soulignait que Rome dit que deux et deux font quatre, mais que parfois cela fait aussi cinq. Ce document en est une parfaite illustration. »

Pour Mgr Müller, il semble qu'il n'y ait pas besoin d'éclaircissement du « *subsistit in* », parce qu'il semble l'interpréter comme beaucoup d'autres avant lui, dans un sens qui n'a rien à voir avec la doctrine catholique. En effet, au cours d'un discours en l'honneur de l'« évêque » luthérien Johannes Friedrich, il a affirmé le 11 octobre 2011 : « **Les chrétiens qui ne sont pas en pleine union avec l'enseignement, les sacrements et la constitution apostolico-épiscopale de l'Église catholique, sont eux aussi justifiés par la foi et le baptême, et pleinement incorporés dans l'Église de Dieu comme corps [mystique] du Christ.** » Il y aurait donc une Eglise de Dieu, corps mystique du Christ, à laquelle sont incorporés les hérétiques et schismatiques, et l'Eglise catholique, une par « l'enseignement, les sacrements et la constitution apostolico-épiscopale » communs et avec laquelle ces mêmes hérétiques et schismatiques ne sont pas en pleine union. Malheureusement pour le préfet de la congrégation pour la doctrine de la Foi, cette distinction a été condamnée depuis longtemps, et Pie XII a rappelé dans l'encyclique *Mystici Corporis* la doctrine de l'Église sur ce sujet :



Pie XII

- Boniface VIII, Bulle *Unam sanctam* - 13 novembre 1302 : « **Le Corps mystique dont le Christ est le chef est identique à l'Église hiérarchique**

catholique romaine ; les membres en sont ceux qui ont reçu le baptême, professent la même foi et le même culte et sont unis entre eux dans la même communion ; ces membres sont unis de plus par la soumission à un même chef visible qui est le successeur de saint Pierre et vicaire du Christ, le Pontife de Rome. »

- Pie XII, Encyclique *Mystici Corporis* § 22 – 29 juin 1943 : « **Au sens plein de l'expression, seuls font partie des membres de l'Église ceux qui ont reçu le baptême de régénération et professent la vraie foi, qui, d'autre part, ne se sont pas pour leur malheur séparés de l'ensemble du Corps, ou n'en ont pas été retranchés pour des fautes très graves par l'autorité légitime. Tous, en effet, dit l'Apôtre, nous avons été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul Corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres (1Cor. 12, 13). Par conséquent, comme dans l'assemblée véritable des fidèles il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un seul Baptême, ainsi ne peut-il y avoir qu'une seule foi (Eph. 4, 5) ; et celui qui refuse d'écouter l'Église doit être considéré, d'après l'ordre du Seigneur, comme un païen et un publicain (Mt. 18, 17). Et ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement ne peuvent vivre dans ce même Corps ni par conséquent de ce même Esprit divin. Qu'on n'imagine pas non plus que le Corps de l'Église, ayant l'honneur de porter le nom du Christ, ne se compose, dès le temps de son pèlerinage terrestre, que de membres éminents en sainteté, ou ne comprend que le groupe de ceux qui sont prédestinés par Dieu au bonheur éternel. Il faut admettre, en effet, que l'infinie miséricorde de notre Sauveur ne refuse pas maintenant une place dans son Corps mystique à ceux auxquels il ne la refusa pas autrefois à son banquet (Matth. 9, 11 ; Marc 2, 16 ; Luc 15, 2). Car toute faute, même un péché grave, n'a pas de soi pour résultat - comme le schisme, l'hérésie ou l'apostasie - de séparer l'homme du Corps de l'Église [et donc le schisme, l'hérésie ou l'apostasie sépare du Corps mystique de l'Église]. Toute vie ne disparaît pas de ceux qui, ayant perdu par le péché la charité et la grâce sanctifiante, devenus par conséquent incapables de tout mérite surnaturel, conservent pourtant la foi et l'espérance chrétiennes, et à la lumière**

de la grâce divine, sous les inspirations intérieures et l'impulsion du Saint-Esprit, sont poussés à une crainte salutaire et excités par Dieu à la prière et au repentir de leurs fautes. »

On peut légitimement être inquiet au sujet de l'intégrité de la Foi de celui qui a été appelé à la tête de la congrégation destinée à la défendre et à la proclamer. Nous espérons franchement que Mgr Müller étant donné sa position,

reviendra sur ses propos pour s'en expliquer réellement. En attendant, la charité nous impose le devoir de mettre en garde contre ce qu'il a pu dire et écrire, et ce qu'il dira et écrira à l'avenir.

Abbé Thierry LEGRAND

Chronique du Prieuré

Il serait trop long de reprendre la chronique du Prieuré depuis la parution du dernier bulletin, nous commencerons donc au 10 août 2012, date charnière dans l'histoire du Prieuré.

10 août : Jour de joie et d'allégresse ! Après une année de prières quotidiennes, l'achat de grands bâtiments à Bailly est signé. Ces bâtiments accueilleront l'Ecole l'Enfant Jésus, l'Ecole Saint Bernard de Courbevoie à partir de septembre 2013 et le prieuré Saint Vincent de Paul. A terme, une chapelle pourrait même être construite. L'apostolat de la FSSPX dans l'ouest parisien prend par là une autre dimension pour le plus grand bien des âmes.

15 août : une autre bonne nouvelle en ce jour de fête, les supérieurs de la Fraternité accordent au Prieuré un troisième prêtre à temps plein en la personne de Monsieur l'abbé Denys de Crécy. Versailles profitera donc de 3 prêtres en semaine et de 4 le dimanche, Monsieur l'abbé Meugniot restant en poste. Il faut aussi bien sûr compter sur Monsieur l'abbé Quilliard qui continue l'apostolat à Saint Hubert.

L'abbé de Crécy s'installe la semaine qui suit avant de repartir quelques jours en vacances.

A partir du 16 août, les scouts, puis les louveteaux et les louvettes, le 20, partent en camp en Haute Loire. Ils participent tous avec les guides, venues les rejoindre, au rassemblement pour



les 30 ans des Scouts et Guides Godeffroy de Bouillon ainsi qu'au pèlerinage à Notre Dame du Puy en Velay les 24-25-26 août. Les abbés Lefebvre et Meugniot les accompagnent.

Première semaine de septembre : l'abbé de Crécy part en retraite à Ecône.

8 septembre : Grand déménagement de l'Ecole. Grâce à la mobilisation des parents, tout est transporté en deux heures ! Il va falloir ensuite un peu plus de temps pour tout débarrer et tout installer.

13 septembre : c'est la rentrée à l'Ecole. Les 76 élèves ont dû patienter un peu, la rentrée ayant été décalée pour permettre les derniers travaux.

Dimanche 30 septembre : grande journée de rentrée pour tout le groupe scout. La Messe est dite par

l'abbé Meugniot au Bois Saint Martin pour la centaine d'enfants, la vingtaine de chefs et cheftaines ainsi que les parents. Un grand rassemblement clôture la journée.

Ce dimanche Monsieur l'abbé Vaillant célèbre la Grand' Messe à l'Espérance pour ses dix ans de sacerdoce. L'abbé Legrand prononce l'homélie et un vin d'honneur est ensuite servi dans le jardin.

6 octobre : réunion de la

Croisade Eucharistique : une petite cinquantaine d'enfants sont là pour la reprise, ce qui est de bon augure pour la suite. Ce jour-là a lieu aussi la réunion des enfants de chœur. Ce sont une cinquantaine de garçons qui se retrouvent pour recevoir les consignes pour cette nouvelle année.

En ce jour Arnaud Harismendy entre au Séminaire de Flavigny, il vient étoffer le contingent des séminaristes versaillais.

Dimanche 7 octobre : visite de Monsieur l'abbé de Cacqueray à l'Espérance, il célèbre la grand' Messe.

Dans son sermon il explique où en sont les relations avec Rome et ce que nous pouvons en attendre pour la suite. L'après-midi l'abbé de Cacqueray se rend à Bailly. Là, en présence de Monsieur l'abbé Boivin, de Messieurs les abbés Frament et Quilliard, des abbés de Saint Bernard de Courbevoie, des Sœurs de la Fraternité de Suresnes, des Dominicaines de l'Ecole de Goussonville, il bénit les nouveaux locaux de l'Ecole devant quelques 350 fidèles. Une visite des

bâtiments a ensuite lieu pour faire découvrir à tous le projet. Pendant ce temps un vin d'honneur est servi dans la cour.

8-13 octobre : l'abbé Lefebvre va faire sa retraite annuelle à Flavigny

10 octobre : reprise des réunions de la Milice de Marie. Rendez-vous est pris pour le 20 octobre afin de faire du porte à porte.

Courant octobre : les différents cercles reprennent :

- le Cercle Notre Dame de Fatima à

Rambouillet le 17, qui étudiera cette année le livre Hors de l'Eglise point de salut,

- le Cercle Sainte Thérèse chez M. et Mme Hannappier le 23 qui abordera divers points d'histoire de l'Eglise.

- Enfin le cercle des Foyers le 25.

17 au 25 octobre : l'abbé Lefebvre part pour quelques jours de vacances.

Abbé Xavier LEFEBVRE



CARNET PAROISSIAL

Sont devenus enfant de Dieu par le Baptême :

Louis-Antoine MANET	le 30.06.2012
Agnès BOS	le 07.07.2012
Victoire CARLHIAN	le 14.07.2012
Ambroise MOREAUX	le 11.08.2012
Donatien BRUNET de LA CHARIE	le 26.08.2012
Ghislain LE CLERC de BUSSY	le 08.09.2012
Josselin HAREL	le 15.09.2012
Hélie de CHAMPEAUX de LA BOULAYE	le 15.09.2012
Xavier LECONTE	le 12.10.2012
Alexis LETIENNE	le 13.10.2012
Arthur MUEL	le 20.10.2012
Ambroise FAUCON	le 21.10.2012

Ont reçu les honneurs des funérailles chrétiennes :

Monsieur André LEVRARD	le 26.07.2012
Monsieur Jean DAURCES	le 09.08.2012
Mademoiselle Françoise POUIT	le 10.08.2012

Pourquoi aller à Rome ?

Alors que nos fidèles de Versailles sont dans la Ville Eternelle en Pèlerinage d'action de Grâces, pour les 20 ans de notre chapelle Notre Dame de l'Espérance, alors que, régulièrement, des groupes de catholiques vont, au prix de nombreux efforts, passer quelques jours dans la capitale italienne ; quelles sont les raisons d'une telle motivation pour un nombre grandissant de participants qui prennent ces chemins qui, tous mènent à Rome ?

Voici quelques arguments, qui ne pourront qu'entretenir en nous ce désir comme pour tout baptisé, d'endosser le manteau de pèlerin.

Le pèlerinage que nous faisons ici bas, celui de Pentecôte, celui de Lourdes, ou de Saint Jacques de Compostelle, comme celui de Rome ou de Terre Sainte, le petit pèlerinage local, sont tous à l'image de notre vie durant laquelle nous « pèlerinons » pour aller vers le ciel.

D'un côté comme de l'autre, des moments faciles succèdent aux difficiles, c'est le réconfort après l'effort, c'est le

gain d'une indulgence ou la remise de toutes, ou partie des peines dues aux péchés, après une marche pénible, et en fonction des conditions de notre Sainte Mère l'Eglise. C'est un temps favorable à notre vie spirituelle, aux bienfaits que nous acquérons ici bas et pour l'éternité, pour nous même, mais aussi pour le prochain.



Pèlerins au jubilé de Rome en 1300

Pendant quelques jours nous abandonnons notre vie ordinaire avec ses soucis, ses tracasseries, mais aussi ses bonheurs bien légitimes, nous laissons

nos biens et prenons notre bâton de pèlerin pour aller, avec Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie, sur le chemin de la cité éternelle.

Rome est une capitale unique au monde, elle est la capitale de l'Italie, mais elle est surtout la capitale des catholiques. Nous sommes à Rome, comme nous sommes chez nous dans notre pays. C'est encore plus vrai après XXI siècles d'existence de l'Eglise. Une Eglise qui à Rome plus qu'ailleurs nous prouve les paroles de Jésus : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle ».

Dans la Ville Eternelle, nous vivons cette indéfectibilité de l'Eglise, à travers les âges. Nous trouvons les martyrs sur les terrains mêmes, et dans les catacombes où ils ont donnés leur vie pour notre Seigneur Jésus Christ. Nous découvrons les Saints romains, à la vie parfois originale et inimitable mais admirable. Nous écoutons les grands Papes soucieux de nous enseigner la Vérité, pour développer en nous et sans

compromis aucun, les grandes vertus de Foi d'Espérance et de Charité et par elles toutes les autres. Nous n'oublierons pas les conciles qui ont fait date dans l'histoire de l'Eglise, pour mettre en valeur un élément de la doctrine, ou dénoncer des erreurs. L'exemple du concile Vatican I à la fin du XIX^{ème} siècle, me vient à l'esprit. C'est au cours de celui-ci qu'a été promulgué le dogme de l'infaillibilité pontificale et les conditions requises, pour user de celle-ci. Ainsi a été mise en valeur et à l'abri des contestations la primauté du souverain Pontife.

Tout nous invite dans un pèlerinage à Rome à considérer la grandeur de Dieu, et la Toute puissance de son Fils Jésus-



Christ à travers l'institution de cette société unique dans l'histoire : l'Eglise. C'est aussi l'appréciation de la Vie que Jésus nous communique, comme chef invisible, le Pape étant le chef visible.

Nous allons à Rome, sur la tombe de Saint Pierre « ad caput » c'est le premier but du pèlerinage habituellement, même si chronologiquement il n'est pas au début du séjour pour des questions pratiques.

Nous allons aussi prier sur la châsse de Saint Pie X, parce que Patron de notre Fraternité, et Pape Saint et remarquable par le travail réalisé à l'aube du XX^{ème} siècle dans toute la catholicité à la tête de l'Eglise. Quant aux autres saints outre les colonnes de l'Eglise, particulièrement Saint Paul, nous pouvons nommer seulement aujourd'hui, Sainte Agnès, Saint Laurent, Sainte Françoise Romaine, Saint Philippe Néri, ...

Avant d'achever il n'est pas possible, de ne pas citer ceux qui ont travaillé aux côtés du Pape dans un grand détachement au profit de la chrétienté, comme le Cardinal Merry Del Val, le Cardinal Billot, le Révérend Père Garrigou-Lagrange (les deux derniers, professeurs de théologie, et thomistes ayant formés l'un et l'autre plusieurs générations d'ecclésiastiques) ; le Père Capello, professeur de très grand renom en droit ecclésiastique...

Pour conclure, je ne peux

m'empêcher de nommer l'Abbé Berto, élève du Père Le Floc'h directeur du séminaire français de Rome, qui a écrit au sujet de la « romanité » l'importance de l'attachement que nous devons avoir en ce sens de ROME : ROMA-AMOR.

C'était aussi le désir de Monseigneur Lefebvre pour ses prêtres, par une formation et une découverte de La Ville Eternelle. C'est le vœu de nos supérieurs aujourd'hui pour nous et nos fidèles.

**Prochain pèlerinage à Rome :
Avril 2014.**

- Départ de Paris gare de Lyon le vendredi après Pâques, au soir ;
- Retour le samedi, une semaine après, gare de Lyon, au matin.
- Nombre de places limitées / 40 personnes,
- Pèlerinage pour adultes et enfants ;
- Prix estimé 500 euros par personne (prix spécial pour les familles)
- Inscriptions sans versement jusqu'en septembre 2013

Places aux premiers inscrits !

Pour tout renseignement :
Abbé de Crécy, au Prieuré ou sur portable : 06.08.30.91.56

Abbé Denys de Crécy

Horaires habituels

	Chapelle Notre-Dame de l'Espérance	Chapelle Saint-Hubert	Ecole de l'Enfant-Jésus
Messes et offices			
Dimanches et fêtes	Messes lues : 8h00 - 9h00 - 12h00 - 18h30 Messe chantée : 10h15	Messe chantée : 10h00	
Semaine	7h25 19h00		11h00 (sauf vacances scolaires et exceptions)
1^{er} vendredi du mois	Adoration du T.S. Sacrement : 19h45 à 23h00		
1^{er} samedi du mois	¼ d'heure de méditation après la Messe de 19h00		
Confessions			
Dimanches et fêtes :	Pendant les Messes du matin ; et de 18h00 à 18h30	de 9h30 à 10h00	
Semaine :	une ½ heure avant les Messes du soir (sauf office liturgique) et le samedi à partir de 17h30.		

PERMANENCES A LA CHAPELLE :

Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous ou pour se confesser : Les mardis et vendredis de 15h00 à 18h30

DATES A RETENIR**Samedi 8 décembre 2012**Messe chantée à 18h30
(au lieu de 19h00)**Procession aux flambeaux** dans les rues
de Versailles en l'honneur de Notre-
Dame : départ place Hoche à 20h15**Lundi 24 décembre : Vigile de Noël****Confessions**

Ecole de l'Enfant-Jésus	Chapelle N.D de l'Espérance
9h00 - 11h00	17h00 - 21h00

7h25 : Messe basse à la Chapelle N.-D.
de l'Espérance**11h00** : Messe basse à l'école de
l'Enfant-Jésus**22h30** : Veillée de Noël (Chant des
Matines et chants polyphoniques) à la
Chapelle N.-D. de l'Espérance**Mardi 25 décembre : Fête de Noël**0h00 : Messe de Minuit ;
8h00 : Messe de l'Aurore ;
9h00 : Messe du jour ;
10h15 : Messe chantée du Jour ;
12h00 : Messe du jour ;
17h00 : Vêpres et Salut du
T.S.Sacrement
Pas de Messe à 18h30**A la Chapelle Saint-Hubert :**

Messe chantée du jour à 10h00

Lundi 31 décembreAprès les Messes, chant du TE DEUM
(indulgence plénière)**Mardi 1^{er} janvier 2013**Messes précédées du chant du VENI
CREATOR (indulgence plénière)**Dimanche 20 janvier 2013**

Galette des Rois

VOS PRÊTRES**Prieuré Saint-Vincent-de-Paul**Prieur : M. l'Abbé **Thierry Legrand**

Collaborateurs :

M. l'Abbé **Denys de Crécy**M. l'Abbé **Xavier Lefebvre**(en même temps, directeur de l'école
de l'Enfant-Jésus)**Collaborateurs les dimanches et fêtes**M. l'Abbé **Louis-Edouard Meugniot** à
la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
à VersaillesM. l'Abbé **Jean-Baptiste Quilliard** à la
Chapelle Saint-Hubert aux Essarts-le-
Roi.**CERCLES DE TRADITION****Cercle Sainte Thérèse :**Chez M. et Mme Jérôme HANAPPIER
3 allée Sisley
78560 LE PORT-MARLY
Tél. : 01.39.58.93.82Prochaines réunions : les mardis
20 novembre, 18 décembre et 8 janvier.**Cercle des foyers :**Un mercredi soir par mois à l'école de
l'Enfant-Jésus à 20h30**Cercle Notre-Dame de Fatima**
(Chapelle Saint-Hubert)Chez M. et Mme de Moustiers à
RambouilletProchaines réunions : mercredis 21
novembre, 19 décembre et 16 janvier.**CROISADE EUCHARISTIQUE**
(Aumônier : M. l'Abbé Lefebvre)Un samedi par mois de 14h30 à 17h30
(Messe à 15h30)Prochaines réunions : les samedis 10
novembre, 1^{er} décembre, 12 janvier.**SCOUTISME****Groupe Notre-Dame de l'Espérance**Chef de groupe : M. Benoît Harel
(ndegroupe@gmail.com)Aumônier des routiers et scouts:
M. l'Abbé MeugniotAumônier des guides, louveteaux et
louvettes : M. l'Abbé Lefebvre**CATECHISME****Chapelle Notre-Dame de l'Espérance****Pour les enfants jusqu'à la
Communion solennelle**
(Responsable : M. l'Abbé Legrand) :
Tous les mercredis (sauf vacances
scolaires) : de 10h00 à 11h00 à la
Chapelle N.-D. de l'Espérance**Pour les adolescents**
(Responsable : M. l'Abbé de Crécy) :
Tous les vendredis (sauf vacances
scolaires) : de 19h45 à 20h45 à la
Chapelle N.-D. de l'Espérance**Pour les adultes**
(Responsable : M. l'Abbé Legrand) :
Un mercredi sur deux : de 20h00 à
21h00 à la Chapelle N.-D. de
l'Espérance**Chapelle Saint-Hubert**
(Responsable : M. l'Abbé de Crécy)
Tous les mercredis
(sauf vacances scolaires) :
entre 14h00 à 17h45 (selon les groupes)**MILITIA MARIAE**(Aumônier : M. l'Abbé Legrand)
Un mercredi par mois de 20h00 à 21h00**REPETITIONS DE CHORALE**

(grégorienne et polyphonique)

Tous les vendredis à 20h15
(sauf le 1^{er} vendredi du mois)
Le dimanche à 9h45**OUVROIR SAINTE MARTHE**Réunion un vendredi sur deux à la Chapelle à la Chapelle N.-D. de l'Espérance,
de 14h30 à 18h00**Prieuré Saint-Vincent-de-Paul** : 10 rue Anatole France 78330 Fontenay-Le-Fleury - **09.60.37.83.32.****Chapelle Notre Dame de l'Espérance** 37 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles - **0139.5170.90****Chapelle Saint-Hubert** : 10 rue de la haie-aux-vaches, Lieu-dit Saint-Hubert 78690 Les Essarts Le Roi - **09.60.37.83.32****Ecole de l'Enfant-Jésus** : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly - **01.30.80.29.10**